Of Sciences

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ROYALE MALACOLOGIQUE

DE

BELGIQUE

TOME XXIX

ANNÉE 1894

BRUXELLES
P. WEISSENBRUCH, IMPRIMEUR DU ROI
45, RUE DU POINÇON, 45

10 juillet 1896

Dons et envois reçus.

Brochures reçues de la part de leurs auteurs : M. G. Schmitz, S. J. (*A propos des cailloux roulés du houiller*); M. H. Parent (*Note sur les terrains tertiaires du pays de Caux*).

Des remerciements sont votés aux donateurs.

M. le Secrétaire dépose, pour la bibliothèque, trois exemplaires du procès-verbal de la séance du 7 avril 1894.

Lectures.

M. J. Couturieaux fait la communication suivante :

NOTE SUR UN GITE FOSSILIFÈRE DE L'ÉTAGE WEMMELIEN

Par J. COUTURIEAUX

A Zellick, localité située sur la chaussée de Gand, à 8 kilomètres de Bruxelles, on trouve de petites sablières temporaires, ouvertes dans le wemmelien, dont on extrait le sable nécessaire aux constructions, aux briqueteries et au pavage des routes.

Dans l'une de ces sablières, nous avons noté la coupe suivante de haut en bas, qui, à part les dimensions, est commune à toutes les exploitations.

Q3m.	Limon avec cailloux roulés à la base, dans un sable très glauconifère et argileux provenant du remaniement des couches asschiennes sous-jacentes . . .	1m50
Asb.	Sable gris verdâtre, assez grossier vers le bas, glauconifère, légèrement argileux vers le haut. . . .	0m50
Asa.	Gravier constitué par des grains assez gros, translucides, et grains noirs plus fins, de débris de coquilles et fossiles entiers, dents de squales; base du sable précédent	0m15
We.	Sable grisâtre, fin, peu glauconifère, légèrement argileux, très fossilifère; il passe insensiblement à un sable blanc verdâtre, peu glauconifère, et moins fossilifère	1m50

C'est la partie inférieure de ces sables qui, à cause de l'absence

presque complète de calcaire et d'argile, est exploitée pour les usages cités plus haut.

La faune qu'ils renferment est d'origine essentiellement wemmelienne, et d'assez nombreuses recherches nous ont procuré environ une centaine d'espèces.

Nous en donnons ci-dessous la liste :

Solen proximus, Desh.
Cultellus wemmelensis, Lef.
Solenocurtus Deshayesi, Desm.
Glycimeris Honi, Nyst.
Corbula gallica, Lmk.
— *Henckeliusi*, Nyst.
— *pisum*, Sow.
Thracia wemmelensis, Vinc.
Mactra semisulcata, Lmk.
Tellina rostralis, Lmk.
— *filosa*, Sow.
— *textilis*, Edw.
Arcopagia carinulata, Lmk.
Psammobia effusa, Desh.
Psammodonax Caillati, Desh.
Meretrix Honi, Nyst.
— *lævigata*, Lmk.
— *suberycinoides*, Desh.
— *sulcataria*, Desh.
Anisocardia pectinifera, Sow.
Cyprina Roffiaeni, Nyst.
Cardium porulosum, Sol.
— *Cossmanni*, Vinc.
Protocardium parile, Desh.
— *Honi*, Nyst.
Mysia puncturata, Nyst.
— *transversaria*, Cossm
Lucina elegans, Defr.
— *galeottiana*, Nyst.
Crassatella nystana, Gal.
— *trigonata*, Lmk.
Cardita acuticostata, Lmk.
— *rugifera*, Cossm.
Astarte Kickxi, Nyst.
Nucula lunulata, Nyst.
Nucula parisiensis, Desh.
Nuculana galeottiana, Nyst.
— *striata*, Lmk.
— *sp.?*
Nuculella Nysti, Gal.
Limopsis granulata, Lmk.
Axinœa pulvinata, Lmk.
Arca condita, Desh.
Pinna margaritacca, Lmk.
Avicula wemmelensis, E. Vinc.
Chlamys cornea, Sow.
— *Honi*, Nyst.
— *sublœvigata*, Nyst.
Ostrea gryphina, Desh.
— *cubitus*, Desh.
Anomia, *sp.?*
Eumargarita trochiformis, Desh.
Scalaria spirata, Gal.
Natica Noe, d'Orb.
— *hantoniensis*, Pilk.
Calyptræa trochiformis, Lmk.
Homalaxis marginatus, Desh.
Turritella crenulata, Nyst.
Tuba cyclostomoïdes, Desh.
Cyprea, *sp.?*
Clavilithes longævus, Sol.
Volutilithes Barrandei, Desh.
Conus parisiensis, Desh.
Actæon simulatus, Sol.
Scaphander conicus, Desh.
Philine expansa, Sow.
Cylichna, *sp.?*
Rotularia Nysti, Gal.
Serpula tenuis, Sow.
— *heptagona*, Sow.

Lunulites urceolata, Lmk.
Cellepora petiolus, Dix.
Dactylopora cylindracea, Lmk.
Maretia grignonensis, Desm.
Turbinolia sulcata, Lmk.
Eupsammia Burtinana, Edw. et H.
Dendrophyllia granulata, Nyst.
Graphularia belgica, E. Vinc.
Nummulites wemmelensis, de la Harpe.
Operculina Orbignyi, Gal.
Belosepia Blainvillei, Desh.
Beloptera belemnitoidea, Bl.
Nautilus Lamarcki, Desh.
Otodus macrotus, Ag.
Lamna elegans, Ag.
Galeocerdo latidens, Ag.
Myliobates Dixoni, Ag.
Pristis Lathami, Gal.
Otolithes.
Débris de chéloniens.

Tous ces fossiles ont le test conservé mais d'une grande fragilité et beaucoup de précautions sont nécessaires pour les extraire de leur gisement.

Il nous reste à faire une remarque importante à propos de l'échelle stratigraphique de l'asschien de la légende de la carte géologique de la Belgique à l'échelle du 40,000e.

Dans la coupe de Zellick, ainsi que dans une série d'autres que nous avons eu l'occasion d'observer aux environs, nous avons constaté qu'au dessus du gravier, base de l'étage asschien, se développe un sable grossier à tel point que, à part sa position stratigraphique et sa teinte foncée, on serait tenté de l'assimiler au bruxellien quartzeux des environs de la capitale. Ce n'est que vers le contact de l'argile glauconifère que ce sable se charge de ce sédiment et devient argileux.

Cette constatation, nous l'avons faite non seulement sur une faible épaisseur de 50 centimètres comme à Zellick, mais sur une coupe présentant les termes *Asa*, *Asb* et *Asc* de l'étage asschien sur une hauteur totale de 4m30, se décomposant comme suit :

Gravier	0m10
Sable grossier	2m50
Sable argileux	0m70
Argile	1m00

A notre avis, l'échelle stratigraphique de l'asschien devrait être modifiée dans le sens que nous indiquons ci-dessous :

Asc. Argile glauconifère et argile grise.
Sable argileux glauconifère.
Asb. Sable grossier.
Asa. Gravier.

Cette notation tire sa raison d'être de ce fait que le passage du sable argileux à l'argile glauconifère se fait par transition insensible; il n'existe pas de ligne de démarcation bien caractérisée. Entre le sable grossier et le sable argileux, au contraire, la limite est bien nette, bien tranchée.

M. le Secrétaire donne ensuite lecture, au nom de M. V. Willem, de la note qui suit :

SUR L'EXISTENCE EN BELGIQUE DE « DENDROCOELUM PUNCTATUM WELTNER »

Par Victor WILLEM

A deux reprises, au commencement de mars et au milieu d'avril, j'ai récolté dans un fossé aux environs de Gand, des exemplaires (en tout cinq) d'une grande Planaire, longue de 2 à 3 centimètres, large de 1 centimètre, de couleur brune uniforme ou marquée de quelques taches plus foncées, que j'ai reconnue être *Dendrocœlum punctatum* Weltner. Elle me paraît être commune dans cette station ; elle y vit à côté de *Dendrocœlum lacteum* Oersted, *Polycelis nigra* Ehrenberg, et *Planaria polychroa* O. Schmidt, qui y pullulent.

Les individus pris en mars ont chacun pondu un cocon sphérique sessile, de 4 millimètres de diamètre, qui, d'abord jaunâtre, est devenu au bout de quelques heures d'un brun presque noir. Après trois semaines, j'ai retrouvé dans le bocal où je les avais abandonnés, ces cocons ouverts et de jeunes individus longs de 2 à 3 millimètres, blanchâtres, ressemblant à *Dendrocœlum lacteum*.

Cette espèce, « la plus grande des planaires d'eau douce de la région [1] », n'a pas encore été rencontrée en Belgique, bien que P. Hallez l'ait trouvée aux environs de Lille ; je crois utile de signaler l'existence de cette forme nouvelle pour notre faune.

Communications des membres.

La parole est donnée à M. Raeymaekers, qui s'exprime en ces termes :

A la séance du 3 octobre 1891, notre collègue, M. Delheid, a pré-

[1] P. Hallez, *Catalogue des Turbellariés du nord de la France et de la côte boulonnaise.* (*Revue biologique du nord de la France*, 1890.)